

FICHE N°4

**COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DU PLAN D' ACTIONS
SUR LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL**

Observatoire interne 2022

Présentation des résultats de la DGFIP

L'observatoire interne du ministère de l'économie, des finances et de la relance s'est déroulé du 6 janvier au 18 février 2022. Comme les années précédentes, l'enquête s'est réalisée en ligne, de manière anonyme, auprès de l'ensemble des agents.

I. La participation

La participation 2022 est en nette progression puisque 37 756 agents de la DGFIP ont répondu à l'enquête soit 39 % des effectifs. Cela représente 5 points de plus qu'en 2021 (34%) et 1 point de plus que la participation ministérielle.

La participation des cadres supérieurs est de 60 % soit 4 points de plus que l'année précédente.

Le taux de participation est un élément essentiel de l'Observatoire et les Directions ont été fortement mobilisées pour inciter les agents à répondre.

La communication s'est tenue à plusieurs niveaux : messages aux agents du Secrétariat Général sur les balp, message DG sur Ulysse, message Ulysse local ou mails aux agents par les Directions locales.

II. Les indicateurs spécifiques pour 2022

En 2022, de nouveaux indicateurs ont été choisis afin de donner un éclairage particulier à des thématiques d'actualité. 2 thèmes principaux ont été intégrés pour la DGFIP : la

mise en place du télétravail ainsi que le protocole d'accord visant à reconnaître l'engagement des agents.

Les principaux constats sur le télétravail montrent une réelle satisfaction des agents (85 % des agents en font un bilan positif) et des managers

Les télétravailleurs sont 85 % à faire un bilan positif de leur pratique du télétravail. Ils apprécient l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle (58 %), ont le sentiment d'être davantage efficaces en travaillant de façon plus concentrée (53 %) et se sentent plus autonomes (24 %). En revanche, une vigilance doit être maintenue au sein des collectifs de travail puisque les agents interrogés sur ce qui peut poser problème en télétravail estiment que le sentiment d'isolement reste présent (36 %) et qu'ils peuvent être mal installés à leur domicile (20 %).

Sur le protocole d'accord, les agents marquent leur satisfaction sur la mise en place du fonds pour l'amélioration du cadre de vie et des attentes sur les deux autres mesures mises en place.

III. Les indicateurs traditionnels sur les conditions de travail

Les agents sont fiers de travailler à la DGFIP (65 %) et très attachés à l'accomplissement de leur mission. Ainsi, 63 % relèvent un fonctionnement efficace de leur service et 71 % estiment que leur service délivre un service de bonne qualité aux usagers.

En matière de CVT, l'évaluation par les agents de la qualité de vie au travail atteint son meilleur niveau depuis cinq ans (6 / 10) même si le niveau de stress (6,4 / 10) reste élevé bien que stable par rapport à la précédente campagne, en raison notamment de la charge de travail (48 %).

Cet observatoire marque une poursuite de l'amélioration des conditions de travail (69 % de satisfaits, + 6 points), de l'ambiance de travail (68 %, + 3 points) et de l'équilibre vie professionnelle / vie privée (72 %, + 6 points). Le pourcentage d'agent estimant avoir souvent le sentiment de ne pas pouvoir faire face atteint son niveau le plus bas depuis 2017 (16 %).